

*Initiatives ministérielles*

de l'application injuste des lois commerciales américaines. Nous devons rendre aux Américains ce qui leur appartient: ils sont honnêtes et justes, et ils appliquent à leur guise leurs propres lois commerciales.

Si cela ne suffit pas, j'invoquerai la dernière confrontation, soit la crainte des États-Unis concernant les importations de blé dur. Il s'agit d'une autre petite attrape de la loi commerciale américaine dont personne n'a parlé et que le précédent ministre de l'Agriculture et le ministre du Commerce extérieur ont bien pris soin de taire à nos agriculteurs. En vertu de la loi commerciale américaine, en effet, les groupes de producteurs et les groupes industriels ont dorénavant le droit d'adresser des pétitions au ministère du commerce lorsqu'ils se trouvent en présence d'un produit d'exportation canadien qu'ils ne présentent guère. Ils peuvent présenter une pétition au département américain du Commerce et lui demander de faire leur recherche et de faire tout le travail pour eux. Cela ne leur coûte rien, alors pourquoi n'en profiteraient-ils pas? Ils doivent se dire: «On peut se tailler une plus grande part du marché en éliminant les exportations canadiennes, on n'a qu'à demander au gouvernement américain de faire le travail. On n'a rien à payer, on a simplement une pétition à remplir.» Pourquoi s'en priveraient-ils?

Lorsque nous avons soulevé cette même question à la Chambre, au cours du débat sur le libre-échange notre ministre du Commerce a déclaré que nous n'avions pas besoin de ce genre de mesures, parce que nous allions protéger nos agriculteurs.

Mais voilà que la North Dakota Wheat Association vient de déposer une pétition au département américain du Commerce et lui demande de vérifier les importations canadiennes de blé dur. L'association fait faire toute sa recherche par le gouvernement américain. Pour être de taille, nos agriculteurs canadiens devront trouver quelque deux millions de dollars pour pouvoir retenir les services des avocats et des lobbyistes de Washington grassement rémunérés.

Faut-il s'étonner que nos agriculteurs canadiens soient désabusés, frustrés et se sentent abandonnés? Ils ne savent plus à quel saint se vouer.

Monsieur le Président, je ne veux pas vous déprimer davantage, je sais que vous êtes très sensible à ces questions, mais pourtant il y a pire encore. Dans le cadre de ce nouveau programme, de la renaissance de l'agriculture au Canada, la délégation canadienne à Genève s'apprête à déposer une nouvelle proposition concernant les subventions agricoles. Oublions pour l'instant toutes les allégations du ministre de l'Agriculture et du ministre du

Commerce qui veulent nous faire croire qu'ils défendent à la Chambre les intérêts des agriculteurs canadiens.

• (1630)

Ils négocient ce que nos hauts fonctionnaires à Genève ont déposé, à savoir ce qu'on appelle un «programme de droits» qui regrouperait tous les programmes de subventions et leur attribuerait une valeur équivalente sous forme de droits. Ils négocieront ensuite la façon de réduire le montant en question. Les programmes de subvention en matière de transport, de stabilisation du prix du grain, d'aide aux victimes de la sécheresse et de paiements anticipés des récoltes—tout, cela en fait, va être regroupé. On va y attacher une valeur. Par la suite, nous allons négocier avec tous les autres pays, afin de réduire ces valeurs. Cela signifie en définitive que tous nos programmes d'aide à l'agriculture sont assujettis à la négociation.

Je vous le demande, monsieur le Président, est-ce là une façon honnête de traiter les agriculteurs canadiens? Est-ce là ce que nous leur disons? Je suppose que pour les énormes entreprises agricoles qui peuvent compter sur des marchés de plusieurs milliards de dollars dans le monde, cela ne changera pas grand-chose. Cependant, pour les agriculteurs qui possèdent une section ou deux dans l'ouest du pays ou dans le sud-ouest de l'Ontario et qui font pousser du maïs ou qui ont une exploitation laitière, les répercussions sont énormes. Ces derniers vont tout à coup s'apercevoir qu'ils ne peuvent plus payer leurs factures et qu'ils ne pourront plus compter sur les programmes d'aide dont ils profitaient, comme les programmes de paiements anticipés ou de subventions au transport du grain.

Que disent-ils à leurs enfants qui souhaitent demeurer agriculteurs? Que disent-ils à leurs fils et à leurs filles? Les invitent-ils à demeurer dans l'agriculture, car les débouchés sont excellents ou les invitent-ils plutôt à devenir comptables agréés, car ils seront alors chargés par le gouvernement de déterminer dans quelle mesure la taxe sur les produits et services va vraiment ruiner l'économie canadienne. C'est là où les plus grands débouchés vont s'ouvrir pour les Canadiens. C'est ce que nous allons leur dire de faire.

**M. Harvard:** Soyez un agent fiscal.

**M. Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre):** Bien sûr. Selon mon collègue de Winnipeg—St. James, nous pourrions probablement engager tous ces gens qui quittent leur exploitation agricole, et en faire des agents fiscaux, ou peut-être des employés de banque chargés de saisir les biens des gens qui ne peuvent plus payer leurs hypothèques. Nous pourrions avoir une armée de personnes chargées de trouver des façons de pressurer les exploita-